



Facture n°: 17090002678 Dossier n°: 000119 Société REVELLAT-PERROQUETS

33 RUE DES PERROQUETS 94350 VILLIERS SUR MARNE

NOGENT s/M, le mardi 26 septembre 2017

FACTURE

Désignation	Quantité	Prix Unitaire	Montant HT
Facturation forfaitaire mensuelle Mois de Septembre 2017	1,00		150,00
	Total HT		150,00
Attention, des falsifications de chèques ont lieu à Nogent, préférez le virement ou le prélèvement.	Total TV Total TT	A 20,00 % C	30,00 180,00
IBAN: FR76 3000 3039 2000 0262 0485 389 BIC: SOGEFRPP	Net à pay	ver en Euros	180,00 €

Valeur en votre aimable règlement : Prélèvement

Date d'échéance : 10/10/17

Passée la date d'échéance ci-dessus, une pénalité de retard de 3 fois le taux légal sera appliquée., (Loi 2008-776 du 4 août 2008) ainsi qu'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 euros (Décret 2012-1115 du 2 octobre 2012).